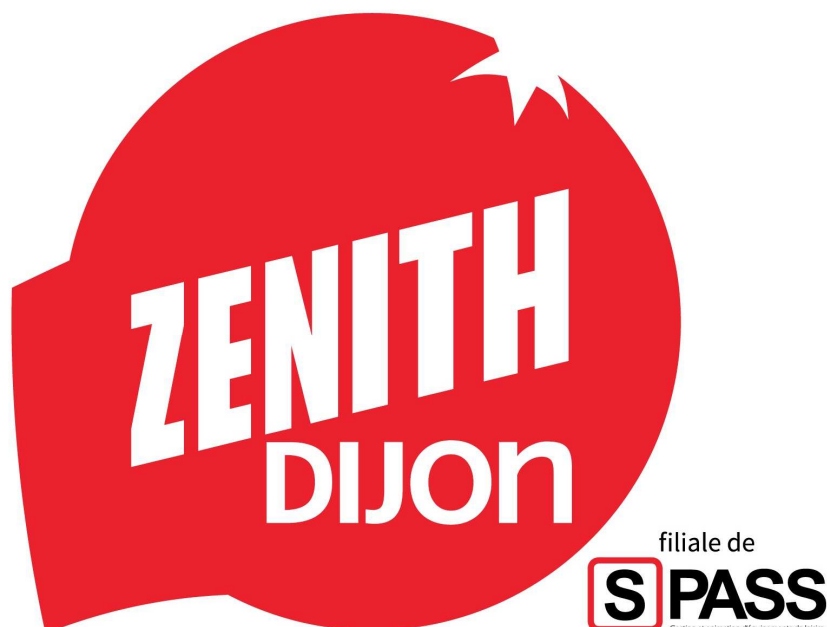
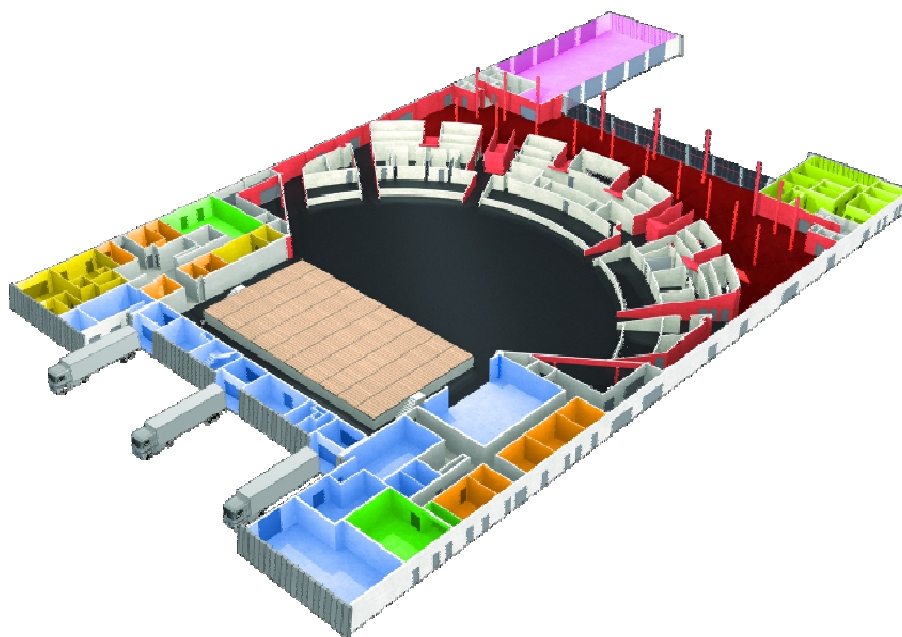


FICHE TECHNIQUE



<i>Adresse</i>	Parc de la Toison d'Or - Rue de Colchide – 21000 DIJON
<i>Téléphone</i>	03 80 72 21 21
<i>Fax</i>	03 80 73 34 84
<i>Contacts techniques</i>	David MOUSSIERE - Régisseur Général dmoussiere@zenith-dijon.fr Guillaume PLACET - Responsable Technique gplacet@zenith-dijon.fr
<i>Contact direction</i>	Karine RIPERT – Directrice kripert@zenith-dijon.fr
<i>Web</i>	www.zenith-dijon.fr

TABLE DES MATIERES



1. Bienvenue au Zénith de Dijon.....	4
2. Votre arrivée au Zénith.....	5
3. Configurations	7
Exemples de configuration de la Salle de Concerts (Cf. Plans de jauges)	7
Capacité de la Salle de Réception	7
4. Le Zénith de Dijon vous accueille	8
Accueil du public (Cf. Plans techniques)	8
Parvis	8
Hall d'entrée.....	8
Billetterie	8
Stationnement sur parking public.....	8
Stationnement sur parking « VIP ».....	8
Accueil de la production nationale (Cf. Plans techniques)	8
Loges des artistes	8
Bureaux de production.....	9
Restauration.....	9
Divers	9
Accueil du promoteur local (Cf. Plans techniques).....	10
Bureaux du promoteur.....	10
Restauration.....	10
Stationnement (Cf. Plans techniques)	10
Parking arrière scène.....	10
Armoires électriques pour véhicules	10
5. Descriptif technique de la Salle de Concerts	10
Partie public	10
Occultations (cf plans de jauges)	11

Partie scénique (Cf. Plans techniques).....	11
Dimensions générales.....	11
Accès camion	11
Sol.....	11
Scène.....	11
Occultations	11
Régie.....	12
Distribution électrique	12
Accroches	13
Poursuites (Cf. Plans techniques)	13
Ascenseur	13
Praticables	13
Passage de câbles.....	13
Barrières.....	13
Arrivée d'eau.....	13
Cahier des charges accroche	14
Prestations techniques supplémentaires.....	14
6. Salle de Réception (Cf. Plans techniques).....	15
Salle de Réception	15
Espace traiteur	15
La Configuration « Bar Bleu »	15
7. Règlement - Consignes de sécurité	15
Aménagement du hall d'entrée.....	15
Aménagements scéniques	15
Effets Spéciaux, pyrotechnie, lasers... ..	16
Utilisation exceptionnelle des locaux.....	16
Interdiction de fumer et de vapoter	16
Rappel de la Sécurité des travailleurs	16
Gaz.....	16
Déchets.....	16
8. Adresses et numéros utiles.....	17
Hôtels à Dijon	17
Quatre étoiles à proximité immédiate du Zénith (5mn à pied – 1 arrêt de Tram).....	17
Cinq étoiles au Centre-Ville (15mn en Tram)	17
Quatre étoiles au Centre-Ville (15mn en Tram)	17
Voiture avec chauffeur	18
Services divers	18
Services d'Urgence.....	18

1. Bienvenue au Zénith de Dijon



Le Zénith de Dijon est une salle de concerts d'une capacité de de 8888 places.

Équipé pour recevoir les grandes productions de spectacles vivants, nationales et internationales, il peut également accueillir des conventions ou séminaires d'entreprise, des manifestations sportives, des réceptions, dîners, ou tout autre type de manifestation événementielle.

En plus de la Grande Salle, le Zénith de Dijon possède une Salle de Réception d'une surface de 500 m², qui peut être mise à votre disposition pour toute utilisation.

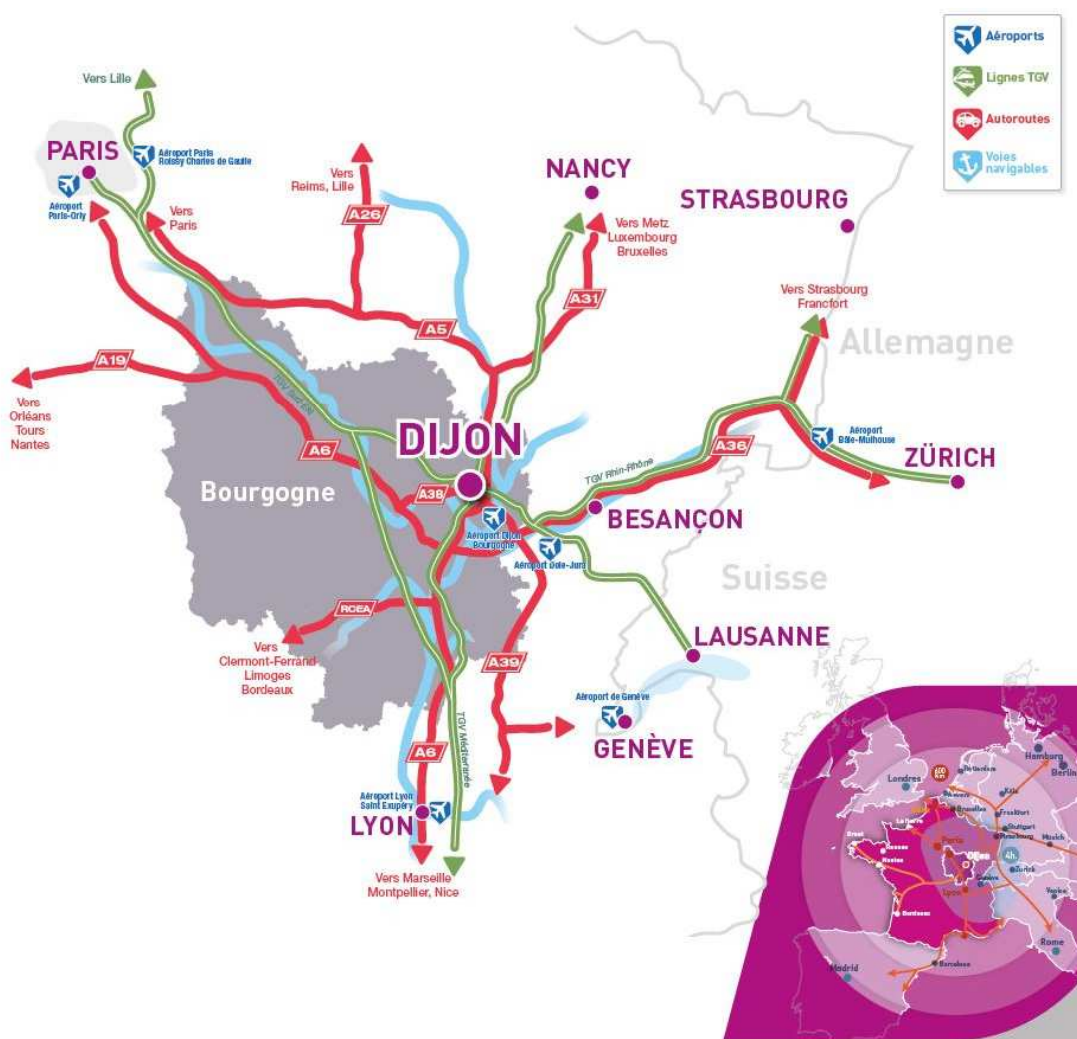
Situé au nord de Dijon le Zénith est desservi par le tramway (ligne T2) ainsi que par la Lino (rocade). Il est à proximité du centre commercial de la Toison d'Or, de nombreux restaurants, hôtels et d'un grand parc.

Le Zénith bénéficie de deux parkings : un grand parking public de 800 places et un parking VIP et PMR de 136 places.

Toute l'équipe du Zénith travaille à accueillir clients et manifestations dans les meilleures conditions possibles et vise à améliorer constamment sa qualité de service.

2. Votre arrivée au Zénith

DIJON UNE POSITION STRATÉGIQUE



Coordonnées GPS du Zénith de Dijon

Longitude : 05°03'26"

Latitude : 47°21'15"

Arrivée depuis Lyon :

Après le péage de Dijon Sud, prendre la rocade Est direction Chaumont - Nancy - Toison d'Or, sortie Zénith.

Arrivée depuis Paris :

Après le péage de Pouilly en Auxois, prendre l'A38 direction Dijon. Prendre la rocade, sortie Zénith.

Arrivée en train :

A votre arrivée en gare de Dijon, prendre le tramway T2, direction Parc Valmy et s'arrêter à l'arrêt Zénith (12min environ)

Arrivée en avion :

Aéroports les plus proches : Mulhouse-Bâle ou Lyon Saint Exupéry.

Aéroport de Dijon-Longvic pour vols privés



3. Configurations

Exemples de configuration de la Salle de Concerts (Cf. Plans de jauges)

nomenclature	Capacité « assis » (dont PMR)	Capacité « debout »	Total
jauge assis A1	1634 (16)	0	1634
jauge assis A2	2707 (16)	0	2707
jauge assis A3	3231 (20)	0	3231
jauge assis A3-bis	2860 (30)	0	2860
jauge assis A4	4451 (30)	0	4451
jauge assis A5	5237 (30)	0	5237
jauge assis-debout D1	883 (10)	1117	2000
jauge assis-debout D2	2100 (10)	900	3000
jauge assis-debout D3	2892 (10)	1908	4800
jauge assis-debout D4	3602 (20)	3414	7016
jauge assis-debout D5	3602 (20)	4198	7800
Maxi jauge assis-debout D6	3602 (20)	5238	8840

Note

L'effectif maximal autorisé dans le Zénith (public) est de 8888 personnes.

Une place est réservée pour un accompagnateur à proximité de chaque emplacement PMR.

Capacité de la Salle de Réception

Le public admis dans la Salle de Réception est au maximum de 1518 personnes debout (à minorer suivant la configuration des espaces). Pour le public assis, la capacité est à étudier selon la configuration souhaitée.

4. Le Zénith de Dijon vous accueille

Les loges et bureaux sont équipés de canapés, chaises, tables basses, fauteuils, bureaux, luminaires, frigos, etc ...
La configuration des locaux pourra être adaptée à la demande.

De plus, vous disposez d'une connexion Internet à très haut débit (Fibre Optique) sans fil (WIFI) ou Ethernet, et de lignes téléphoniques IP dans tous les locaux.

Accueil du public (Cf. Plans techniques)

Parvis

- Surface 2193 m²
- Sol en enrobé
- 2 WC extérieurs accessibles aux PMR

◆ Hall d'entrée

- Surface 1100 m²
- Sol en béton et finition durcisseur
- 2 ascenseurs destinés aux PMR pour accès au 1^{er} étage

◆ Billetterie

- 4 guichets ouverts sous le auvent, dont un accessible aux PMR

Stationnement sur parking public

- 800 emplacements pour véhicules légers
- 10 emplacements pour bus

Stationnement sur parking « VIP »

- 100 emplacements pour véhicules légers
- 30 emplacements pour PMR
- 4 emplacements pour TAXIS-PMR
- 100 emplacements pour motos

Accueil de la production nationale (Cf. Plans techniques)

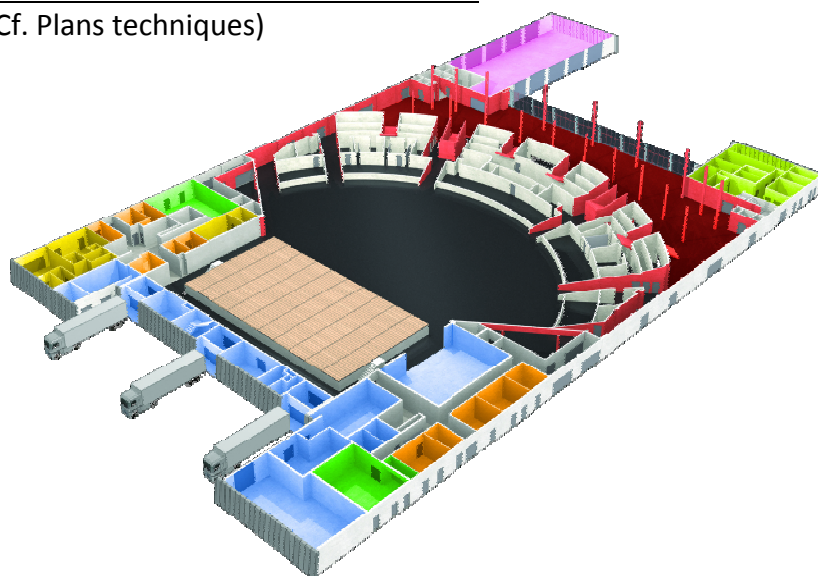
◆ Loges des artistes

2 loges « artiste », n° 1-2 :

- surfaces 35 et 32 m²
- 1 lavabo et 1 baignoire
- 1 WC séparé accessible aux PMR
- 1 TV HD et 1 téléphone
- 1 petit réfrigérateur

2 loges « groupe », n° 5-6 :

- surfaces 30 et 35 m²
- capacité 7 personnes
- 2 douches + 2 lavabos
- 1 WC



2 loges « collectives », n° 4-7 :

- surface 50 et 61 m²
- capacité 25 personnes
- 6 douches
- 3 lavabos
- 3 WC

3 loges, n° 8-9-10 :

- surface de 30 m² environ
- capacité 5 à 10 personnes
- douches, lavabos et WC
- à agencer selon vos besoins

◆ Bureaux de production

3 bureaux, n° 1-2-3 :

- surfaces 15 m²
- 2 postes de travail et 2 chaises
- 1 canapé

1 espace de convivialité :

- surface 53 m²

◆ Restauration

1 espace cuisine, surface 34 m², équipé de :

- 2 double évier inox, composé de 2 bacs de dimensions (mm) 500 * 400 * 250
- 1 four électrique inox 10 kW avec 4 plaques électriques sur le dessus
- 1 machine à laver frontale puissance 6.5 kW
- 2 réfrigérateurs de 2 x 290 et 400 litres
- 1 armoire boisson
- 1 four à micro-ondes
- 3 x 32A tri+n+t P17 et de nombreuses PC16A mono
- 1 plan de travail inox
- nombreuses tables rectangulaires pliables

1 espace restauration, surface 105 m², capacité 90 personnes, équipé de :

- tables rondes 8 personnes
- tables rectangulaires 6 personnes
- 2 armoires boissons
- 1 x 32A tri+n+t P17 et de nombreuses PC16A mono
- 1 TV murale

◆ Divers

1 buanderie, surface 7 m², équipé de :

- 1 x 32A tri+n+t P17 et deux circuits de PC16A mono
- 4 arrivées eau froide Ø 20/27 et 4 évacuations d'eau Ø 36/40
- 1 machine à laver
- 1 sèche-linge

Accueil du promoteur local (Cf. Plans techniques)

◆ Bureaux du promoteur

1 bureau, surface 15 m², équipé de :

- 2 postes de travail et chaises
- 1 canapé

◆ Restauration

1 espace cuisine équipé de :

- 1 double évier inox, composé de 2 bacs de dimensions (mm) 500 * 400 * 250
- 1 four électrique inox 10 kW avec 4 plaques électriques sur le dessus
- 1 machine à laver frontale puissance 6.5 kW
- 1 réfrigérateur 2 x 290 litres
- 1 four à micro-ondes

1 espace restauration, surface 58 m², capacité 40 personnes, équipé de :

- tables rondes 8 personnes
- tables rectangulaires 6 personnes

Stationnement (Cf. Plans techniques)

Les places de stationnement sont toutes dans l'enceinte du site, entièrement gardé.

Parking arrière scène

- 4 emplacements pour bus
- 10 emplacements pour semi-remorques
- 44 emplacements pour véhicules légers (dont 2 réservés aux PMR)

Armoires électriques pour véhicules

- 1 armoire à proximité de parking camions : 1 x 32A tri+n+t P17 et 3 PC16A
- 1 armoire à proximité des loges : 3 x 32A tri+n+t P17 et 3 PC16A
- 1 armoire à proximité de la salle de réception : 1 x 32A tri+n+t P17 et 3 PC16A

5. Descriptif technique de la Salle de Concerts

Partie public

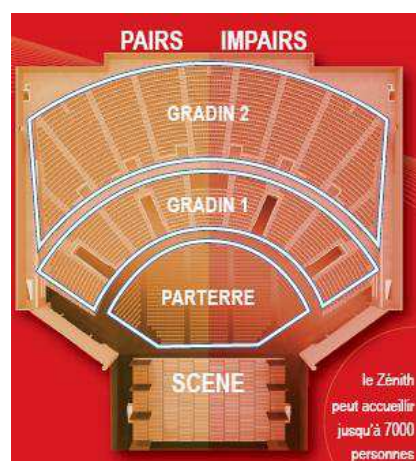
La Salle est disposée sur 3 niveaux :

Niveau 0 (parterre)

- Surface 2200 m²
- 5238 places debout ou 1330 places assises
- Accès depuis le hall grâce à 4 portes

Niveau 1 (1^{ère} couronne)

- 1538 places assises dont 305 sur les gradins escamotables, 48 Servitudes et 10 emplacements PMR
- Accès depuis le hall grâce à 4 portes



Niveau 2 (2ème couronne)

- 2417 places assises dont 20 emplacements PMR
- Accès depuis le hall grâce à 6 portes
- 2 ascenseurs pour PMR sont à disposition

Occultations (cf plans de jauges)

La salle possède des jeux de rideaux permettant une grande modularité de la jauge :

- 1 rideau d'occultation circulaire en gradin 2
- 2 rideaux d'occultation de gradin 1
- 2 rideaux d'occultation de fosse

Partie scénique (Cf. Plans techniques)**Dimensions générales**

- Ouverture du cadre 38.5 mètres mur à mur
- Profondeur jusqu'au nez de scène 22 mètres
- Surface sous cage de scène 850 m²
- Hauteur des points d'accroche à 13.4 mètres, 15 mètres et 17 mètres au maximum
- Hauteur sous passerelle 13.4 mètres

Accès camion

3 portes, largeur 4 mètres, situées à jardin, au centre et à cour, pour l'accès au plateau

- rayon de manœuvre 35 mètres
- hauteur maxi 4.50 mètres

Sol

- sol en dallage béton (épaisseur 15 cm) + finition durcisseur
- charge maxi 1 Tonne/m²

Scène

- scène modulable de type STACCO, taille maximale 31.78 m x 15.89 m soit 505 m²
- charge admissible 600 kg/m²
- hauteur variable entre 1.26 m et 1.90 m
- jupe de scène en velours noir
- 2 rampes d'accès 0.90 m x 3.80 m
- 4 escaliers d'accès à la scène largeur 1 m

Occultations

- 1 rideau de fond de scène noir monté sur patience, de largeur 34 m et à ouverture manuelle sur pont motorisé (lointain / face)
- 2 rideaux de cadre de scène noirs (jardin et cour) à ouverture manuelle sur pont motorisé (lointain / face) :
 - largeur 10 m chacun
 - donnent une ouverture du cadre minimale de 8 m

- 2 rideaux latéraux de scène noirs de largeur 5 m en complément d'occultation jusqu'au mur (non permutable à d'autres endroits de la salle)

Régie

- Dimensions : 7 m x 3 m
- Distance au bord du cadre de scène : 35 m
- Hauteur : 3.72 m

Distribution électrique

Dans tout le bâtiment, le régime de Neutre est de type TN.

Alimentation éclairage

- 1 arrivée 630 A tri + N + T sur Power Lock (source), prolongeable en une armoire mobile munie de :
 - 1 départ 630 A tri + N + T sur Power Lock (source)
 - 1 départ 250 A tri + N + T sur bornier
 - 1 départ 125 A tri + N + T sur bornier et prise P17 avec différentiel réglable
 - 1 départ 63 A tri + N + T sur bornier et prise P17 avec différentiel réglable
 - 1 départ 32 A tri + N + T sur bornier et prise P17 avec différentiel réglable
 - 1 départ 16 A tri + N + T prise P17
 - 2 départs 10/16 A mono + N + T
- 1 arrivée 400 A tri + N + T sur Power Lock (source), prolongeable en une armoire mobile munie de :
 - 1 départ 400 A tri + N + T sur bornier 300 mm²
 - 1 départ 125 A tri + N + T sur prise P17 avec différentiel réglable
 - 1 départ 63 A tri + N + T sur prise P17 avec différentiel réglable
 - 2 départs 32 A tri + N + T sur prise P17
 - 2 départs 10/16 A mono + N + T

Alimentation son

- 1 arrivée 250 A tri + N + T sur Power Lock (source), isolation par un transformateur d'isolement 150 kVA, prolongeable en une armoire mobile munie de :
 - 1 départ 125 A tri + N + T sur bornier et prise P17 avec différentiel réglable
 - 1 départ 63 A tri + N + T sur bornier et prise P17 avec différentiel réglable
 - 2 départs 32 A tri + N + T sur bornier et prise P17
 - 1 départ 10/16 A mono + N + T
- 2 armoires fixes réparties sur le grill munies de :
 - 1 départ 63 A tri + N + T sur prise P17
 - 1 départ 32 A tri + N + T sur prise P17
 - 1 départ 32 A mono + N + T sur prise P17
 - 1 départ 10/16 A mono + N + T

Alimentation vidéo

- 1 arrivée 250 A tri + N + T sur armoire fixe munie de :
 - 1 départ Power Lock 250A (source)
 - 1 départ 125 A tri + N + T sur prise P17 avec différentiel réglable
 - 1 départ 63 A tri + N + T sur prise P17 avec différentiel réglable
 - 2 départs 32 A tri + N + T sur prise P17
 - 2 départs 16 A mono + N + T sur prise P17

Alimentation des moteurs et machineries

- 1 armoire machinerie 250 A tri + N + T munie de :
 - 1 départs 125 A tri + N + T sur prise P17 avec différentiel réglable
 - 1 départs 63 A tri + N + T sur prise P17 avec différentiel réglable
- 2 armoires accroche 160 A tri + N + T (à jardin et à cour) munie de :
 - 2 départs 63 A tri + N + T sur prise P17
 - 2 départs 32 A tri + N + T sur prise P17
 - 2 départs 32 A mono + N + T sur prise P17
 - 2 départs 10/16 A mono + N + T sur prise P17
- 1 armoire de scène 125 A tri + N + T (à jardin) munie de :
 - 1 départs 63 A tri + N + T sur prise P17
 - 2 départs 32 A tri + N + T sur prise P17
 - 2 départs 10/16 A mono + N + T sur prise P17

Alimentation en passerelles

- 11 armoires électriques réparties sur le grill munies de :
 - 1 départ 63 A tri + N + T sur prise P17
 - 1 départ 32 A tri + N + T sur prise P17
 - 1 départ 32 A mono + N + T sur prise P17
 - 2 départ 10/16 A mono + N + T sur prise P17

Accroches

Voir le cahier des charges accroche ci-après.

Poursuites (Cf. Plans techniques)

- 8 emplacements pour poursuites au niveau du grill
- Accès au grill au moyen de deux palans électriques et d'un chariot, CMU 500 kg, situés au fond de scène respectivement à jardin et à cour

Ascenseur

- 1 ascenseur entre les niveaux RDC et 1^{ère} galerie, situé dans la production nationale
- Dimensions (cm) : largeur 110, profondeur 140
- Charge maximale 630 kg

Praticables

- 18 praticables ciseaux de 2 m x 1 m
 - Hauteur variable par pas de 20 cm entre 0.2 et 1 mètre
 - Couleur noire

Passage de câbles

- 20 passages de câbles 3 voies CAPA 100.3 longueur 1 mètre avec chariot de transport.
- 20 passages de câbles 1 voie CAPA 100.1 longueur 1 mètre.

Barrières

- 100 barrières VAUBAN longueur 2.50 mètres
- 32 m linéaires de crash barrières type autoporteuses, profondeur 1.5 m

Arrivée d'eau

- 1 arrivée d'eau en arrière scène à cour Ø 25 mm

Cahier des charges accroche

Nous demandons aux organisateurs de nous fournir le plan de charges précis comportant la position et les charges réelles de chaque point au moins un mois avant le jour de la manifestation. Nous validons ensuite l'implantation et la descente de charges en charpente auprès d'une société d'accroche conventionnée par le Zénith de Dijon.

Le Zénith de Dijon fournit en outre systématiquement un rigger de salle, chargé, en plus de son travail d'accrochage du matériel, de veiller au respect du cahier des charges de la charpente et de la réglementation en vigueur.

Chaque élément suspendu doit être accroché au moyen de 2 systèmes distincts et de conception différente.

Les élingues accrochées aux poutres devront être gainées.

La fourniture des élingues et des palans est à la charge de l'organisateur.

Le personnel travaillant en hauteur devra être habilité et équipé des équipements de protection individuels obligatoires. (Harnais, gants, chaussures de sécurité, etc.)

Le personnel chargé de l'accroche et du levage devra être formé et habilité.

Le personnel chargé de l'accroche est à la charge de l'organisateur.

Principe de Chargement :

Les poutres scénographiques peuvent être chargées sur les membrures hautes et basses soit par des charges directes soit par des charges rapportées. Pour ces deux types de chargement, la charge doit être inférieure à 2 tonnes. La distance minimale entre deux chargements de 2 tonnes doit être au moins égale à 3 mètres. Il est toutefois admis de réduire l'entraxe entre charges sous réserve que la somme de toutes les charges comprises dans un tronçon de 3 mètres n'excède pas 2 tonnes.

Il est strictement interdit de démonter les caillebotis des passerelles. En cas de nécessité d'accrochage sous passerelles, des solutions existent (montage de palonniers, système Gripple, etc.) et sont à la charge de l'organisateur.

Prestations techniques supplémentaires

Nous pouvons mettre à votre disposition les équipements suivants :

- Chariot élévateur (Toyota Gaz)

Mât triplex 4.30 m, charge maximale 2.5 Tonnes, longueur de fourches 100 cm, rallonges à 180 cm, translation latérale du tablier.

NB : toutes ces prestations feront l'objet d'une facturation complémentaire.

6. Salle de Réception (Cf. Plans techniques)

En plus des locaux traditionnels, le Zénith de Dijon peut mettre à votre disposition la Salle de Réception (surface de 500 m²), pour vos réceptions et rencontres VIP.

Pour faciliter le travail en cuisine, cette salle est équipée d'un espace réservé au personnel traiteur.

Salle de Réception

- Surface 500 m²
- 4 départs 32 A tri + N + T sur prise P17

Espace traiteur

- Surface 32 m²
- 1 double évier inox, composé de 2 bacs de dimensions (mm) 500 * 400 * 250
- Alimentations électriques :
 - 4 prises 16 A mono + T + N
 - 2 prises 20 A Tri + N + T
 - 1 prise 32 A Tri + N + T
 - 1 prise 32 A Tri + N + T sur borne extérieur, pour camion frigorifique.

La Configuration « Bar Bleu »

Cf Annexe Bar Bleu – en cours de réalisation

7. Règlement - Consignes de sécurité

Aménagement du hall d'entrée

Le hall d'entrée et le déambulatoire du Zénith sont exclusivement réservés à la circulation du public : il est donc impossible d'y effectuer des aménagements tels que des expositions.

Un local est spécialement prévu pour le merchandising au centre du hall, cet espace est pourvu d'une arrivée électrique 32A tri + N + T ainsi que de prises PC16A mono, Ethernet et téléphone. (Cf. Plans techniques)

Aménagements scéniques

Les aménagements scéniques doivent laisser un passage libre de 3 up (1.80 mètres) de chaque côté de la scène.

Les installations électriques doivent être protégées de tout contact direct ou indirect. Les câbles et connecteurs devront être conformes aux normes en vigueur, et ne doivent pas constituer une gêne pour le public.

Toutes les structures suspendues doivent être équipées de deux systèmes distincts et adaptés de fixation, et de conceptions différentes. (ex : moteur + élingue)

Les procès-verbaux, certificats de conformité, rapports d'organisme de contrôle, etc. devront être tenus à la disposition de la direction de la salle par l'organisateur.

Dans tous les cas, tous les aménagements devront être conformes à l'ensemble de la réglementation existante, en particulier celle concernant les ERP de type L.

Effets Spéciaux, pyrotechnie, lasers...

Conformément à la législation en vigueur, tout effet pyrotechnique devra faire l'objet d'une déclaration préalable en préfecture et en commission de sécurité.

De même l'utilisation, le transport et le stockage de lasers, de mousse, de fumée, de flamme, de poudre, etc. doit répondre à la réglementation en vigueur.

Merci de nous consulter au minimum trois mois avant la manifestation avant d'envisager l'utilisation de tels effets.

Utilisation exceptionnelle des locaux

Le Zénith de Dijon est conçu pour accueillir des activités de type L et X.

Pour toute autre utilisation (salon, restauration, etc.) une demande spécifique d'utilisation exceptionnelle des locaux (GN6) devra être déposée en commission de sécurité 3 mois avant la manifestation.

Un chargé de sécurité est obligatoire et peut vous être imposé.

Interdiction de fumer et de vapoter

Conformément au décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 relatif à l'application de la loi Evin du 10 janvier 1991, et à l'article R 3513-2 du Code de la Santé Publique il est **interdit de fumer et de vapoter** dans l'enceinte de l'établissement.

Rappel de la Sécurité des travailleurs

L'accès aux passerelles est strictement réglementé, en particulier lorsque le public est présent dans l'établissement.

L'accès aux passerelles scénographiques ne sera autorisé qu'aux personnes équipées de harnais de sécurité.

Le levage et la manipulation de charges sont interdits au-dessus du personnel.

Le personnel travaillant sur le plateau devra être équipé des équipements de protection indispensables à sa sécurité : gants, casques, chaussures de sécurité.

Les conducteurs de chariots élévateurs devront être titulaires du CACES et d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur, qui sera présentée au Régisseur du Zénith.

En aucun cas les chariots élévateurs ne pourront servir de moyens de transport ou d'élévation pour autre chose que du matériel prévu à cet effet.

Seul le personnel dûment habilité et autorisé par le Régisseur pourra effectuer des interventions sur et dans les armoires électriques (mise sous tension et branchement), et pourra pénétrer dans les locaux suivants : local TGBT, local transformateur, local groupe électrogène.

L'ensemble du personnel doit respecter le plan de circulation et de stationnement figurant à l'entrée backstage.

Un **plan de prévention** devra être réalisé pour chaque manifestation.

Gaz

L'utilisation du gaz est strictement interdite. Seuls sont tolérés les appareils de cuisson électriques.

Déchets

Les déchets devront être évacués dans les poubelles et containers pourvus à cet effet.

En cas de déchet particulier ou dangereux, merci de prendre contact avec nous pour organiser l'évacuation dans les conditions réglementaires.

8. Adresses et numéros utiles

Hôtels à Dijon

Quatre étoiles à proximité immédiate du Zénith (5mn à pied – 1 arrêt de Tram)

Holiday Inn Dijon Toison d'Or

100 chambres, restaurant et bar, parking privé, climatisation, câble/satellite, ascenseur, salles de réunion, WIFI, animaux acceptés.

Galerie de 135 boutiques adjacente.

Rénovation début 2014 : capacité augmentée, Spa, piscine extérieure, restaurant avec terrasse etc.

La Toison d'Or
1 place M. de Bourgogne – 21000 Dijon
Tél. : 03 80 60 46 00
Fax : 03 80 72 32 72
www.holidayinn-dijon.fr
dijon.reservation@wanadoo.fr

Cinq étoiles au Centre-Ville (15mn en Tram)

Hôtel La Cloche

68 chambres et suites de grand confort, restaurant gastronomique, piano-bar, parking privé, terrasse avec jardin, sauna, salle de sport (actuellement en rénovation), climatisation, câble/satellite, ascenseur, salle de réunion, WIFI, animaux acceptés.

14 place Darcy – 21000 Dijon
Tél. : 03 80 30 12 32
Fax : 03 80 30 04 15
www.hotel-lacloche.com
H1202@accor.com

Quatre étoiles au Centre-Ville (15mn en Tram)

Hôtel Vertigo

42 chambres, bar lounge, parking privé, piscine intérieure, salle de fitness et spa, climatisation, câble/satellite, ascenseur, salle de réunion, WIFI,

3 rue Devosge – 21000 Dijon
Tél. : 03 80 40 40 40
reservations@vertigohoteldijon.com
www.vertigohoteldijon.com

Le Chapeau Rouge

29 chambres et suites, restaurant gastronomique 2 étoiles Michelin et bar, parking à 200 mètres avec voiturier-bagagiste, climatisation, câble/satellite, ascenseur, salle de réunion, SPA, WIFI, animaux non admis.

5 rue Michelet – 21000 Dijon
Tél. : 03 80 50 88 88
Fax : 03 80 50 88 89
www.chapeaurouge.fr
contact@chapeau-rouge.fr

Mercure Dijon Clémenceau

123 chambres, restaurant gastronomique et bar, parking privé, piscine extérieure, climatisation, câble/satellite, ascenseur, salle de réunion, WIFI, animaux

22 bld de la Marne – 21000 Dijon
Tél. : 03 80 72 31 13
Fax : 03 80 73 61 45
H1227@accor.com

Voiture avec chauffeur

Passeport Bourgogne 03 80 45 87 45
Transfert et mise à disposition exclusive
Sur rendez-vous (Zénith, hôtels, restaurants, gares et aéroports)
Accueil des passagers au pied de l'avion, des jets privés arrivant à l'aéroport de Dijon.

Services divers

Ville de Dijon (standard)..... 03 80 74 51 51
Direction Départementale du Travail..... 03 80 45 75 00
Office du tourisme..... 08 92 70 05 58

Services d'Urgence

Sapeurs-Pompiers.....18
Police17 ou 03 80 44 55 00
Police Municipale.....03 80 74 51 53
SAMU.....15
EDF Electricité Secours.....0 810 333 021
GDF Gaz Secours.....0 810 433 021
Urgence Service des Eaux.....08 10 87 48 74
SOS médecin.....03 80 59 80 80
CHU de Dijon.....03 80 29 30 31
Astreinte Zénith de Dijon.....06 27 89 22 03